

Guide des activités du CRD Paris-Saclay 2024-2025

EVEIL ARTISTIQUE

"Musique & Danse"

Enfant en grande section maternelle

- Eveil artistique musique et danse
- Jardin des Voix

INITIATION ARTISTIQUE

"Musique & Danse"

Enfant en CP

- Initiation artistique musique et danse
- Jardin des Voix

Enfant en CE1 sans instrument

- Chœur 1^{er} cycle
- Formation musicale 1FM1
- Initiation danse

MUSIQUE

Cursus musical diplômant

1^e cycle

Accessible aux enfants à partir du CE1

Ce 1^e cycle comprend **obligatoirement 3 cours (en rouge) et une participation à la vie artistique du conservatoire.**

- **Pratique collective** (1h hebdo)
 - Chœur 1^{er} cycle obligatoire les 2 premières années d'instrument (ou Enfants Chanteurs sur audition)
 - Orchestre à cordes Pizzicato ou Harmonie 1^{er} cycle (à partir de la 3^e année d'instrument et sur avis du professeur)
 - Ensembles ou ateliers instrumentaux : cf. tableau des pratiques collectives musicales (atelier d'improvisation possible à partir de la 4^e année d'instrument en tant que pratique collective supplémentaire facultative)
- **Formation musicale** (1h à 1h30 hebdo)
- **Discipline instrumentale ou vocale** (30' hebdo)

2^e cycle (Brevet d'Etudes Musicales)

Accessible aux élèves ayant validé leur 1^e cycle

Ce 2^e cycle comprend **obligatoirement 3 cours (en rouge) et une participation à la vie artistique du conservatoire.**

- **Pratique collective** (1h à 1h30 hebdo obligatoirement en lien avec l'instrument pratiqué)
 - Orchestre à cordes Da Capo ou harmonie 2^e cycle
 - Ensembles ou ateliers instrumentaux : cf. tableau des pratiques collectives musicales (atelier d'improvisation possible en pratique collective supplémentaire facultative)
 - Chœur des jeunes / Chœur spécialisé Enfants Chanteurs (sur audition et en pratique collective supplémentaire facultative)
 - Déchiffrage-Accompagnement pour les pianistes en 3^e et 4^e année
- **Formation musicale** (1h30 à 2h hebdo)
- **Discipline instrumentale ou vocale** (45' hebdo)

3^e cycle (Certificat d'Etudes Musicales)

Accessible aux élèves ayant obtenu le B.E.M.

Ce 3^e cycle comprend **obligatoirement 3 cours (en rouge) et une participation à la vie artistique du conservatoire.**

- **Pratique collective** (1h30 à 2h30 hebdo)
 - Musique de chambre
 - Orchestre symphonique (fin de 2^e cycle et 3^e cycle)
 - Big-Band Paris-Saclay
 - Ensembles ou ateliers instrumentaux
 - Accompagnement piano
- **Formation musicale** (2h30 hebdo)
- **Discipline instrumentale ou vocale** (45' à 1h hebdo)

Cycle d'Orientation pré-Professionnelle (Diplôme d'Etudes Musicales – D.E.M.)

Le COP est accessible aux élèves

- ayant obtenu le BEM ou le CEM dans un conservatoire classé et uniquement sur concours d'entrée
- étant déjà en COP dans un autre conservatoire classé

Fournir une lettre de motivation

Ce cycle comprend **obligatoirement 4 cours et une participation à la vie artistique du conservatoire**

- Pratique collective (1h30 à 2h30)
- Culture musicale
- Discipline instrumentale ou vocale (1h)
- Module optionnel (à déterminer avec le conseiller aux études du CRD)

Cycle de Perfectionnement

Accessible aux élèves ayant obtenu un D.E.M.

Ce cycle non diplômant (2 ans maximum) est accessible uniquement sur concours d'entrée

Fournir une lettre de motivation

Ce cycle comprend **obligatoirement 3 modules et une participation à la vie artistique du conservatoire**

- Pratique collective
- Discipline instrumentale ou vocale (1h)
- Création d'un projet artistique personnel transdisciplinaire

Parcours musical non diplômant

Parcours Personnalisé de Formation (PPF)

Ce parcours non diplômant **d'un an, renouvelable une fois** est accessible aux élèves ayant atteint le niveau 2FM4 en Formation Musicale et 2C4 à l'instrument ou en chant lyrique (niveau ramené à 2FM3 et 2C3 pour les élèves qui ont atteint le niveau scolaire de terminale).

Pour accéder à ce parcours ou le renouveler, un formulaire doit être demandé par courriel à crd.accueil@paris-saclay.com et renvoyé au conseiller aux études. Un entretien est obligatoire.

Seule la direction du CRD est habilitée à valider l'accès au PPF ou le renouvellement de ce parcours.

Ce parcours comprend **obligatoirement une pratique collective et la participation à la vie artistique du conservatoire**. Un soutien instrumental de 30' est envisageable en plus des 2 activités obligatoires après validation de la direction du CRD.

Pratiques collectives possibles :

- **Pour les instruments d'orchestre**
 - Orchestre symphonique
 - Orchestres à cordes ou à vent
 - Musique de chambre
 - Big-Band Paris-Saclay
 - Ensembles instrumentaux ou ateliers
- **Pour les instruments polyphoniques**
 - Accompagnement/déchiffrage
 - Piano 4 mains (pianistes uniquement)
 - Musique de chambre
 - Ensembles instrumentaux ou ateliers
 - Orchestres à cordes
 - Ensembles de musique ancienne

Pratiques collectives seules

Selon le niveau musical, il est possible de participer à **une ou plusieurs pratiques** d'ensembles instrumentaux

- Orchestre symphonique
- Orchestres à cordes ou à vent
- Chœurs enfants et ados
- Culture musicale : formation musicale, analyse, écriture, composition, histoire de la musique, commentaire d'écoute...
- Accompagnement/déchiffrage
- Ateliers improvisation, électroacoustique, pratique du studio (MAO, prise de son)
- Big-Band Paris-Saclay ou ateliers jazz
- Musique de chambre
- Ensembles de guitares, harpes, hautbois, saxophones, percussions trad...
- Ensembles de musique ancienne

Accompagnement des élèves à besoins spécifiques

Pour conforter notre démarche à destination des élèves à besoins spécifiques, une musicothérapeute-enseignante fait partie de l'équipe pédagogique pour :

- un parcours adapté pour un élève ayant déjà un instrument (trouble DYS, TSA, TDAH, autres...)

- un parcours Handi'Artistes pour un élève à profil plus spécifique.

DANSE

Cursus chorégraphique diplômant

Classique / Contemporain / Jazz

1^e cycle

Accessible aux enfants à partir de 8 ans (au 31 décembre de l'année en cours) / **3 cours obligatoires**

- Une discipline principale avec 2 cours identiques choisis entre classique, contemporain ou jazz
- Une discipline complémentaire (différente de la discipline principale) avec 1 cours choisi entre classique, contemporain, jazz ou claquettes

2^e cycle

Accessible aux élèves ayant validé leur 1^e cycle / **3 cours obligatoires**

- Une discipline principale avec 2 cours identiques choisis entre classique, contemporain ou jazz
- Une discipline complémentaire (différente de la discipline principale) avec 1 cours choisi entre classique, contemporain, jazz ou claquettes

3^e cycle

Accessible aux élèves ayant obtenu le brevet de 2^e cycle / **4 cours obligatoires**

- Une discipline principale avec 2 cours identiques choisis entre classique, contemporain ou jazz
- Deux disciplines complémentaires distinctes (différentes de la discipline principale) choisies entre classique, contemporain, jazz ou claquettes

Parcours chorégraphique non diplômant (maximum 2 ateliers)

Chaque cours de danse est considéré comme un atelier de pratique chorégraphique

Atelier Claquettes

- Enfants
- Ados / Adultes débutants
- Ados / Adultes avancés

Atelier Jazz

- Enfants
- Ados / Adultes débutants
- Ados / Adultes avancés

Atelier Classique

- Enfants débutants
- Enfants avancés
- Ados / Adultes débutants
- Ados / Adultes avancés

Atelier Contemporain

- Enfants débutants
- Enfants avancés
- Ados / Adultes débutants
- Ados / Adultes avancés

Atelier Hip-hop

- Enfants

- Ados / Adultes

THEATRE

Le théâtre ne peut pas être une alternative à la pratique collective musicale

Eveil

De 8 à 12 ans

Initiation

De 13 à 15 ans

Cursus théâtrale diplômant

1^e cycle

A partir de 15 ans

Il comprend obligatoirement 3 heures de cours + 2 week-ends avec l'EDT 91

2^e cycle (Brevet d'Etudes Théâtrales - BET)

A partir de 16 ans

Accessible aux élèves ayant validé leur 1^e cycle

Il comprend obligatoirement 4 heures de cours + 2 week-ends avec l'EDT 91

3^e cycle (Certificat d'Etudes Théâtrales - CET)

A partir de 18 ans

Accessible aux élèves ayant obtenu le BET

Cycle se déroulant à l'EDT 91 à Courcouronnes

Cycle d'Orientation pré-Professionnelle (Diplôme d'Etudes Théâtrales - DET)

Le COP est accessible aux élèves

- ayant obtenu le BET ou le CET dans un établissement classé par l'état uniquement sur concours d'entrée
- étant déjà en DET dans un autre établissement classé par l'état

Fournir une lettre de motivation

Cycle se déroulant à l'EDT 91 à Courcouronnes